



Commune de VINASSAN
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 04 septembre 2025

Le 4 septembre 2025 à 18h30, le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT.

Présents :

ALDEBERT Didier, ACACIO Nathalie, ARTAUD Stéphane, BARRAU Sylvie, CABROL Christian, CODINA Emmanuelle, FERAL Sophie, FOURGOUS Anne-Marie, FUERTES Victor, GARCIA Gérard, IMBERNON Marie, KOPEC Valérie, LOPEZ Quentin, MATUTANO Céline, RESSEGUIER Nadine.

Procurations :

AYMAR Patrick à ACACIO Nathalie.
DELBOSC Jean-Pierre à GARCIA Gérard.
FRATICOLA Gérard à FUERTES Victor.
GRANAL Gilles à ALDEBERT Didier.
LAMBOURSAIN Séverine à FOURGOUS Anne-Marie.
MITAINE Katia à RESSEGUIER Nadine.
OURNAC Jean- Louis à CABROL Christian.
SENEGAS Michel à BARRAU Sylvie.
Secrétaire de séance : LOPEZ Quentin.

Date remise convocation et affichage
29/08/2025

Nombre de membres		
Membres Du CM	Présents	Votes
23	15	23

Vote		
Pour	Contre	Abstention
23	0	0

N° 2025-032 DM1-2025 (Décision Modificative n°1) Budget général.

Suite à une demande de la perception monsieur le Maire représente la DM1 2025 suivante du budget général :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Compte 6811	Compte 73111	Compte 215731	Compte 28041412
45 000 €	45 000 €	45 000 €	5 000 €
			Compte 28041581
			40 000 €

Demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la Décision Modificative du budget général 2025 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Compte 6811	Compte 73111	Compte 215731	Compte 28041412
45 000 €	45 000 €	45 000 €	5 000 €
			Compte 28041581
			40 000 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Le Maire,
Didier ALDEBERT

